

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Illinois Central R. R. Co. à la Chicago, St. Louis and N. O. R. R. Co., 2 terrains, Calliope, Remparts, Delord et Dryades; 12 terrains, Remparts, Delord, Franklin et Euphrosine; ilet, Remparts, Euphrosine, Franklin et Calliope; ilet, Franklin, Delord, Liberté et Euphrosine; 15 terrains, Franklin, Euphrosine, Liberté et Calliope; ilet, Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope; ilet, Euphrosine, Calliope, Howard et Freret; ilet, Euphrosine, Calliope, Locust et Freret; demi-ilet, Broad, Calliope, Dorgenois et Euphrosine; ilet, Peniston, Thoupitoulas, Gén. Taylor et Leake; ilet, Amelia, Thoupitoulas, Leake et Peniston; étendue, Thoupitoulas, Toledano et Fleuve Mississippi; étendue, avenue Louisiana, Thoupitoulas, Amelia et Fleuve Mississippi; étendue, Amelia, Leake, Jéna et Fleuve Mississippi; étendue, Jéna, Cadiz, Leake et Fleuve Mississippi; ilet, Saratoga, Poydras, Franklin et Lafayette; ilet, Saratoga, Lafayette, Franklin et Girod; ilet, Franklin, Lafayette, Liberté et Girod; ilet, Franklin, Poydras, Liberté et Lafayette; ilet, Franklin, Poydras, Liberté et S. Poydras; ilet, Liberté, Poydras, Howard et Lafayette; ilet, Liberté, Lafayette, Howard et Perrilliat; ilet, Howard, Lafayette, Freret et Perrilliat; ilet, Freret, Lafayette, Locust et Perrilliat; ilet, Locust, Lafayette et Perrilliat; ilet, Locust, Poydras, Magnolia et Lafayette; ilet, Magnolia, Poydras, Clara et Lafayette; 4 terrains, Howard, Poydras, Freret et Lafayette, \$2,795,000.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur amoindrie du septième District, formant le coin des rues Arpent et Leondes, portant les numéros municipaux 3537-3538-rue Arpent. Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 106,692 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre, ainsi que toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 410, borné par les rues Arpent, Leondes, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Arpent sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Leondes de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère. LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. BUCK, WALSH ET BUCK, Avocats pour la demanderesse. déc-26,27jan-2,9,16,23,28,29

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur amoindrie du Troisième District, portant le numéro municipal 1114 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Poace. Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 106,709 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre, ainsi que toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Poace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par M. D'Hencourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Barneit, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq lignes, quatre lignes entre lignes égales et parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère. LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL, Paroisse d'Orléans. BUCK, WALSH ET BUCK, Avocats pour la demanderesse. déc-26,27jan-2,9,16,23,28,29

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur amoindrie du Septième District, formant le coin des rues Arpent et Leondes, portant les numéros municipaux 3537-3538-rue Arpent. Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 106,692 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre, ainsi que toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 410, borné par les rues Arpent, Leondes, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Arpent sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Leondes de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère. LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. BUCK, WALSH ET BUCK, Avocats pour la demanderesse. déc-26,27jan-2,9,16,23,28,29

ATHÈNEE LOUISIANAIS

CONCOURS DE 1913-1914

PROGRAMME

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: 'LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE'. Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire. Le Secrétaire Perpétuel, BUSSIERE ROUEN, P. O. BOX 725, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur amoindrie du Troisième District, portant le numéro municipal 1114 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Poace. Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 106,709 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre, ainsi que toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Poace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par M. D'Hencourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Barneit, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq lignes, quatre lignes entre lignes égales et parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère. LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL, Paroisse d'Orléans. BUCK, WALSH ET BUCK, Avocats pour la demanderesse. déc-26,27jan-2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans - En vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred J. Grace, greffier du bureau des terres de l'Etat, daté du 3 décembre 1913, et conforme ment au chapitre 10 de l'acte de l'Assemblée Générale de 1912, j'offrirai en vente, et je vendrai aux enchères publiques la porte principale de la maison de cour de la Paroisse d'Orléans, sur la rue Royale, entre les rues Comte et St-Louis, dans la Nouvelle-Orléans, Lne, le SAMEDI, 10 janvier 1914, à 11 heures du matin, au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalia, Claiborne, Melmon et Willow, dans la Nouvelle-Orléans, No. 7 dans l'ilet 451; le dit lot 7 mesure 30 pieds pouces de face à la rue Thalia sur une profondeur de 172 pieds. Conditions de la vente - Comptant; cent dollars au minimum (100.00). LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. Approuvé: FRED J. GRACE, Greffier du Bureau des Terres de l'Etat, comme tel, à Baton-Rouge, Lne, 3 décembre 1913. déc 10 27-jan 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis ou Luigi Imbergiagli. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,928 - Division B - Attendu que Louis S. Imbergiagli a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis ou Luigi Imbergiagli, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. M. KENNER, Avocat. d.c 24 29-jan 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Elizabeth Koll, épouse d'Oscar L. Villeneuve. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,928 - Division A - Attendu que Oscar L. Villeneuve a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Elizabeth Koll, épouse d'Oscar L. Villeneuve, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. PETERS, Avocat. déc 26 29-jan 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Martin McCus. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,927 - Division D - Attendu que Mme Loreto Thriftley, veuve de William McCus, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Martin McCus, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. LEGIER & OLEASON, Avocats. déc 23 27-jan 1

The 'Allenburys' Foods. Une Bonne Partance dans la Vie. Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard. Il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplacera le lait maternel. Allenburys, aliment renfermant de l'amidon ou du lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois. Les 'Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement. Les 'Allenburys' Foods. NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2. NOURRITURE No 3. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL. FRISCO LINES. LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE) A SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES. Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M. SERVICE PAR MOTOR-CARS \$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains. Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.